

Subventions de recherche et d'initiatives spéciales pour les enseignants

L'ACPLS offre cinq Subventions de recherche et d'initiatives spéciales pour les enseignants en vue d'encourager des liens tangibles entre les initiatives de l'ACPLS et les réalités professionnelles et expériences de nos membres; de mettre en évidence la pédagogie et l'apprentissage professionnel de nos membres enseignants et fournir des modèles pour les autres; et de fournir des modèles pour les nouveaux enseignants et réseaux de pratique professionnelle en signalant les rapports qui en résultent dans nos revues professionnelles et sur notre site web.

L'ACPLS s'engage à trouver des façons originales d'aider les enseignants d'une langue seconde et d'autres langues à perfectionner leurs connaissances en enseignement.

Nombre et valeur des subventions : 5 (cinq) subventions de 1 000 \$ (maximum) chacune, renouvelable pour un an. Les subventions peuvent être utilisées pour la période pendant laquelle l'enseignant sera relevé de ses fonctions, des activités à faire en classe, des déplacements ou des coûts liés à des réunions. À noter que 20 % du montant de la subvention sera retenu et remis sur réception du rapport final.

Exigences : Les candidats doivent être des équipes de 2 ou 3 membres enseignants de l'ACPLS et avoir l'appui de leur directeur ou superviseur.

Conditions

Les thèmes et questions de recherche doivent être liés aux initiatives de l'ACPLS et aux domaines d'appui : p. ex., CECR et PL, programmes de langue intensifs, langues internationales, boîte à outils d'évaluation formative, leadership à l'école pour appuyer les programmes FLS.

Les équipes doivent présenter un rapport de projet à mi-chemin par courriel et soumettre une description à la fin de l'année scolaire, à partager avec la communauté de l'ACPLS.

Demandes

Le dossier de demande doit renfermer :

- une lettre d'intention du chef de l'équipe;
- une description du projet (une page maximum), suivant le modèle Projet de recherche de l'enseignant (verso);
- un budget;
- un bref CV des membres de l'équipe (3 pages maximum chacun);
- une lettre de recommandation du directeur ou superviseur du chef de l'équipe.

Processus de sélection : Un comité de l'ACPLS jugera les projets.

Date limite : Le 31 mai.

Faire parvenir les demandes à admin@caslt.org en inscrivant **Demande de subvention de recherche** dans l'objet du message.

Gabarit et demande

Contexte

Décrivez la nature des apprenants en question et la communauté de l'école.

Domaine d'intérêt

Sur quel thème général d'apprentissage L2 votre projet de recherche de l'enseignant proposé porte-il?

p. ex., utilisation du CECR, du PL, évaluation, mise en œuvre de programmes de langue intensifs ou autres modèles de temps et d'intensité.

Question de recherche

Quelle question au sujet de l'apprentissage votre équipe souhaite-t-elle étudier? p. ex., comment l'utilisation du Portfolio des langues à l'école appuie-t-elle les apprenants multilingues dans les classes de français de base? Comment les évaluations orales de la langue peuvent-elles informer et motiver les apprenants?

Informations fournies à l'administration scolaire, aux parents et aux élèves

Comment allez-vous informer et respecter le consentement de l'école (directeur, parents, élèves) et diffuser les résultats de l'étude?

Action

Qu'est-ce que vous ferez au juste? p. ex., trois enseignants du district ou de l'une des écoles utiliseront le Portfolio des langues dans leur classe et surveilleront son succès/impact.

Comment cela a-t-il fait une différence?

Quels trois types de « données » allez-vous utiliser pour surveiller et évaluer l'impact du projet? p. ex., Journal de l'enseignant ou notes de réunions de l'équipe, remarques dans les classes, vidéoclips des classes, productions étudiantes, résultats des évaluations des élèves et autoévaluations, résultats des conférences entre élèves.

Principaux résultats

Comment présenterez-vous l'information que vous aurez recueillie?

- *Comment a-t-elle fait une différence?*
- *Qu'a-t-on appris de _____ ?*
- *Recommandations pour les écoles/enseignants?*

Calendrier

Donnez les grandes lignes du calendrier pour le projet. Quand commencerez-vous? Quand et où les réunions de l'équipe auront-elles lieu? Quand allez-vous terminer? Quand partagerez-vous les résultats? (un rapport à l'ACPLS, 1 ou 2 pages qui suivent ce même modèle en général, devra être remis au plus tard le 30 juin).